


<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	<b>Version 1 BE</b>	
	<b>Date: 01/03/2013</b>	
<b>Remplace:</b>		
<b>Date d'impression: 29/08/2013</b>		
<b>PYCHLOREX 5 G</b>	<b>Page: 1/11</b>	

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit **Pychlorex 5 G**  
Matière(s) active(s) Chlorpyrifos  
Type de formulation GR (granule)

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Fongicide

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur :** **CHEMINOVA AGRO FRANCE**  
19 Bd Eugène DERUELLE  
69003 LYON  
Tel 04 37 23 65 70  
Fax 04 76 71 08 46  
cheminova@cheminova.com

#### Distributeur :

**Protex NV/SA**  
Technologielaan 7  
B-1840 Londerzeel  
Tel. +32 (0)3 354 13 04  
Fax +32 (0)3 354 01 07  
e-mail: [info@protexnv.be](mailto:info@protexnv.be)

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoison (Bruxelles) : +32 (0)70 245 245  
+24 h numéro d'appel d'urgence : +32 (0)14 58 45 45

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Pour la Belgique :

#### 2.1.1 DSD/DPD

L'indication de danger N, dangereux pour l'environnement

Effets néfastes sur la santé humaine

Le produit n'est pas considéré comme nocif pour l'homme. Cependant, la substance active chlorpyrifos est un poison dangereux (inhibiteur de la cholinestérase). Il pénètre rapidement dans le corps au contact de la peau et des yeux. Les personnes exposées doivent recevoir rapidement un traitement médical si des symptômes d'inhibition de la cholinestérase apparaissent.

Une exposition répétée à des inhibiteurs de la cholinestérase tel que le chlorpyrifos sans précaution peut augmenter la sensibilité aux inhibiteurs de la cholinestérase.

Danger pour l'environnement

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.


#### 2.1.2 CLP:

Symbole: GHS 09  
Mention d'avertissement Attention  
Effets néfastes sur la santé humaine Aucune donnée disponible

Danger pour l'environnement

Aquatic acute 1 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	<b>Version 1 BE</b>	
	<b>Date: 01/03/2013</b>	
<b>Remplace:</b>		
<b>Date d'impression: 29/08/2013</b>		
<b>PYCHLOREX 5 G</b>	<b>Date d'impression: 29/08/2013</b>	
	<b>Page: 2/11</b>	

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### 2.2.1 DSD/DPD

Pictogramme de danger



L'indication de danger

Dangereux pour l'environnement

R-phrases

R50/53: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

S-phrases

S2 Conserver hors de la portée des enfants.  
 S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
 S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
 S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.  
 S37 Porter des gants appropriés.  
 S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

SP-phrases

SP1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.  
 SPe8: Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison de la culture ou lorsque des adventices en fleur sont présentes

### 2.2.2 CLP

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement :

Attention

H-phrases

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P-phrases


P273: Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P391: Recueillir le produit répandu.  
 P501: Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales.

EUH-phrases

EUH208: Contient de l'anhydride maléique. Peut produire une réaction allergique.  
 EUH401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

SP-phrases

SP1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.  
 SPe8: Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison de la culture ou lorsque des adventices en fleur sont présentes

<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	<b>Version 1 BE</b>	
	<b>Date: 01/03/2013</b>	
<b>Remplace:</b>		
<b>Date d'impression: 29/08/2013</b>		
<b>PYCHLOREX 5 G</b>	<b>Page: 3/11</b>	

### 2.3 Autres dangers

Pour éviter tout risque pour l'homme et l'environnement, suivre les instructions d'utilisation.  
Le produit n'est pas identifié comme une substance PBT ou vPvB.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

Substances dangereuses	Teneur en % (m/m)	REACH Numéro	Numéro CAS/ EINECS/ Index CE	Classification selon DSD/DPD (symboles / R-phrases) <sup>(1)</sup>	Classification selon CLP <sup>(2)</sup>
Chlorpyrifos	6%	--	2921-88-2/220-864-4/-	T,N R25-R50/53	Acute Tox 3: H301 Aquatic Acute 1: H400 Aquatic Chronic 1: H410
Quartz	1-5%	--	14808-60-7/238-878-4/-	--	--
2-(2-Butoxy-ethoxy) ethanol	1-5%	--	112-34-5/203-961-6/-	Xi R36	Eye Irrit 2: H319

(1) Pour le texte intégral des phrases R: voir autres sections et section 16

(2) Pour le texte intégral des phrases H: voir autres sections et section 16

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Général

En cas d'exposition, ne pas attendre que les symptômes se développent. Suivre les procédures expliquées ci-dessous immédiatement. Consulter un docteur, un centre antipoison ou un hôpital immédiatement. Décrire le type d'exposition et la condition de la victime.

#### L'inhalation

En cas de gêne, éloigner la victime du lieu d'exposition, lui faire respirer de l'air frais et la garder sous surveillance. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Dans les cas plus graves, consulter immédiatement un médecin ou appeler une ambulance.

#### L'ingestion

Ne pas provoquer le vomissement. Rincer immédiatement la bouche puis faire boire de l'eau ou du lait. En cas de vomissement, rincer la bouche et boire de nouveau. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

#### Contact avec la peau

Enlever immédiatement tout vêtement et chaussure souillés ou éclaboussés. Rincer abondamment la peau avec de l'eau puis Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation persistante, consultez un médecin.

#### Contact avec les yeux

Rincer abondamment à l'eau ou avec une solution ophtalmique, y compris sous les paupières, jusqu'à disparition du produit. Retirer les lentilles de contact après quelques minutes et rincer de nouveau. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.

Équipement de protection individuelle pour les secouristes


--

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Le premier symptôme pouvant apparaître correspond à une irritation. Les symptômes d'une inhibition de la cholinestérase sont des nausées, maux de tête, vomissements, crampes, faiblesse, troubles de la vision, sensations d'oppression dans la poitrine, difficultés respiratoires, nervosité, transpiration, larmoiement, salivation excessive, spasmes musculaires et coma.

### 4.3 Soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Si aucun symptôme d'une inhibition de la cholinestérase n'apparaît, appeler un médecin immédiatement. Expliquer que la victime a été exposée à du chlorpyrifos, un insecticide organophosphoré. Décrire la condition de la victime et l'importance de

<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	<b>Version 1 BE</b>	
	<b>Date: 01/03/2013</b>	
<b>Remplace:</b>		
<b>Date d'impression: 29/08/2013</b>		
<b>PYCHLOREX 5 G</b>	<b>Page: 4/11</b>	

l'exposition. En milieu industriel, l'antidote sulfate d'atropine doit être disponible. Note au médecin Le chlorpyrifos est un inhibiteur du cholinestérase affectant le système nerveux central et périphérique produisant une dépression respiratoire. Traitement de l'inhibition de la cholinestérase : Beaucoup d'information sur l'inhibition de la (acetyl) cholinestérase par les insecticides organophosphorés et son traitement peuvent être trouvés sur Internet. Les procédures de décontamination telles que le lavement de tout le corps, le lavage gastrique et l'administration de charbon actif sont souvent requis. Antidote: Si les symptômes sont présent (voir paragraphe 4.2), administrer du sulfate d'atropine, qui est souvent un antidote de sauvetage, à fortes doses, de 2 à 4 mg par voie intraveineuse ou intramusculaire dès que possible. Répéter toutes les 5 à 10 minutes, jusqu'à ce que des signes d'atropinisation apparaissent et maintenir l'atropinisation complète jusqu'à ce que tous les composés organophosphorés soient métabolisés. Le chlorure d'obidoxime (Toxogonine), ou le chlorure de pralidoxime (2-PAM), peut être administré en traitement d'appoint, mais pas en substitution du sulfate d'atropine. Le traitement à base d'oxime devra être maintenu jusqu'à ce que le sulfate d'atropine soit administré. Surtout dans le cas du diméthoate, le traitement avec du sulfate d'atropine est indispensable. Les résultats du traitement de l'intoxication au diméthoate à base d'oxime sont notoirement variables et il peut arriver que l'oxime n'ait aucun effet positif. En aucun cas l'oxime ne doit pas être utilisé en remplacement du sulfate d'atropine. Au premier signe d'œdème pulmonaire, le patient doit recevoir de l'oxygène et un traitement symptomatique.

La rechute peut survenir après une amélioration initiale. UNE SURVEILLANCE TRES SOUTENUE DU PATIENT EST PRECONISE POUR AU MOINS 48 HEURES, selon la gravité de l'intoxication.

**Centre Antipoison (Bruxelles) : +32 (0)70 245 245**

**+24 h numéro d'appel d'urgence : +32 (0)14 58 45 45**

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

En cas d'incendie limité, utiliser de la poudre ou du dioxyde de carbone. En cas d'incendie important, utiliser de l'eau pulvérisée ou brumisée. Éviter les jets puissants risquant de répandre le feu. Asperger d'eau les récipients exposés au feu pour les refroidir. S'approcher du feu dans le sens du vent pour éviter les vapeurs dangereuses et les produits de décomposition toxiques. Endiguer la zone pour éviter les écoulements d'eau dans l'environnement.

### 5.2 Dangers particuliers

Les principaux produits pouvant s'échapper sont volatiles, toxiques, irritants malodorants et inflammables tels que le chlorure d'hydrogène, le mercaptan éthyl, les oxydes d'azote et de carbone, le dioxyde de soufre, l'éthyl mercaptan, le sulphure diéthyl, le pentoxyde de phosphore et divers composés chlorés organiques.


### 5.3 Conseils aux pompiers

Il est conseillé aux pompiers de porter un équipement de protection et un masque équipé d'un filtre pour produits chimiques.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Observer toutes les précautions de protection et de sécurité lors du nettoyage des déversements. Selon la gravité du déversement, cela peut inclure le port de lunettes ou un masque, des gants, des bottes et des vêtements résistants aux produits chimiques. Pour les détails concernant la protection individuelle, se référer au paragraphe 8.

<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	<b>Version 1 BE</b>	
	<b>Date: 01/03/2013</b>	
<b>Remplace:</b>		
<b>Date d'impression: 29/08/2013</b>		
<b>PYCHLOREX 5 G</b>	<b>Page: 5/11</b>	

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Il est recommandé de prédéfinir une stratégie à adopter pour la gestion des déversements. Des récipients vides doivent toujours être disponibles pour collecter les déversements accidentels. Réduire et/ou éviter la formation de poussière aéroportée. Eviter que le liquide répandu et les eaux de lavage ne pénètrent dans les canalisations d'évacuation, dans les égouts ou dans les cours d'eau. L'eau contaminée doit être collectée puis retirée en vue de son traitement ou de son élimination. Prévenir les autorités locales si un déversement accidentel a pénétré un cours d'eau ou un système du domaine public.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer le produit avec une matière absorbante inerte tel qu'un liant universel, de la bentonite ou d'autres argiles absorbantes et stocker dans des récipient fermés et étiquetés de façon à ce qu'ils puissent être évacués en tout sécurité, conformément aux réglementations locales. Rincer la zone en utilisant un détergent industriel et beaucoup d'eau.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Pour la lutte contre les incendies, voir paragraphe 5. Pour l'élimination, voir paragraphe 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lors de sa manipulation dans un environnement industriel, il est recommandé d'éviter tout contact physique avec ce produit, si possible au moyen de systèmes fermés équipés de commandes à distance. Les gaz générés doivent être filtrés ou traités. Se laver les mains et la peau découverte au savon après toute manipulation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Pour une protection individuelle, se référer au paragraphe 8. Les personnes travaillant avec ce produit pendant une longue période doivent s'appliquer à minimiser leur exposition au produit.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Le produit est stable dans les conditions normales de stockage. Stocker à l'abri de la lumière directe du soleil. Conserver le produit dans son récipient d'origine, fermé et étiqueté, dans un endroit frais, sec, à l'abri de la lumière et bien ventilé. Il est recommandé de faire figurer l'inscription 'POISON' sur l'emballage. Conserver à l'écart des aliments et des boissons y compris ceux pour animaux. Tenir hors de portée de tout personnel non-autorisé, enfants et animaux. Il est recommandé de toujours disposer d'un lavabo pour se laver les mains à proximité.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation particulière n'est connue du fournisseur à ce jour.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

A notre connaissance, aucune limite d'exposition n'a été déterminée pour la matière active.

Chlorpyrifos:

DNEL, systémique


0,005 mg/kg p.c./jour

PNEC, aquatique

0,046 ng/l

Chlorpyrifos

ACGIH(USA) TLV	2012	TWA : 0.1 mg/m <sup>3</sup> (vapeur et fraction inhalable) Notation cutanée, BEI
HSE(UK)	2007	8h TWA : 0.2 mg/m <sup>3</sup>

<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	<b>Version 1 BE</b>	
	<b>Date: 01/03/2013</b>	
<b>Remplace:</b>		
<b>Date d'impression: 29/08/2013</b>		
<b>PYCHLOREX 5 G</b>	<b>Page: 6/11</b>	

WEL		STEL : 0.6 mg/m <sup>3</sup> Notation cutanée, période de réf. 15 min.
Quartz ACGIH (USA) TLV	2012	TWA : 0.025 mg/m <sup>3</sup> (fraction respirable de l'aérosol)
OSHA (USA) PEL	2012	TWA : Poussière totale <u>30 mg / m<sup>3</sup></u> % SiO <sub>2</sub> + 2 Poussière respirable <u>250 mppcf</u> ou <u>10 mg / m<sup>3</sup></u> % SiO <sub>2</sub> + 5      % SiO <sub>2</sub> + 2
HSE (UK) WEL	2007	8h TWA : 0.1 mg/m <sup>3</sup> Respirable

Méthodes de surveillance

Toutefois, des valeurs limites définies par des réglementations locales peuvent exister et doivent être respectées.

Le personnel travaillant avec ce produit durant une longue période doit régulièrement effectuer des examens sanguins afin de déterminer le taux de cholinestérase dans le sang. Si ce taux descend en dessous d'un point critique, plus aucune exposition à ce produit ne sera tolérée jusqu'à ce que le taux de cholinestérase soit redevenu normal.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

Si le produit est utilisé dans un système fermé, le port de l'équipement de protection personnel n'est pas nécessaire. Ce qui suit est destiné à d'autres situations, lorsque l'utilisation d'un système clos n'est pas possible, ou quand il est nécessaire d'ouvrir le système. Prendre connaissance de la nécessité de disposer d'un équipement ou d'un système de canalisation sécurisé avant ouverture du produit. Les précautions ci-dessous concernent la manipulation du produit non-dilué et la préparation de la bouillie mais peuvent également être suivies lors de l'application de la bouillie. Tenir les personnes non protégées et les enfants à distance de la zone de travail. Après les travaux, retirer tous les vêtements de travail et les chaussures. Se doucher à l'eau et au savon. Ne porter que des vêtements propres, non souillés, en quittant son travail. Ne pas porter de vêtements souillés.

Mesures de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité ou un masque facial. Il est recommandé de toujours disposer d'une douche oculaire à proximité sur la zone de travail lorsqu'il y a un risque de contact avec les yeux.

- Protection des mains/de la peau


Porter de longs gants résistants aux produits chimiques de type barrières laminées, caoutchouc butyle ou nitrile. Toutefois, l'utilisation de gants ne confère généralement qu'une protection cutanée partielle. Il est conseillé de limiter de limiter le travail manuel et de changer régulièrement de gants. Ne rien toucher avec des gants contaminés. Ils doivent être jetés et ne peuvent être réutilisés. Se laver les mains à l'eau et au savon immédiatement le travail terminé. Porter une combinaison ou vêtement appropriés, résistant aux produits chimiques et couvrant la totalité du corps. Dans la majorité des cas où l'exposition ne peut être évité durant une durée limitée, un pantalon imperméable et un tablier résistant aux produits chimiques ou un équipement de protection individuelle sera suffisant. Les équipements de protection individuelle doivent être jetés après usage en cas de contamination. En cas d'exposition prolongée, le port d'une combinaison laminée peut être requis.

- Protection respiratoires

L'exposition à des particules aériennes est peu probable en cas d'utilisation normale du produit. Cependant, en cas de production de vapeur ou brouillard, il est conseillé de porter un équipement de protection respiratoire approuvé avec un type de filtre universel, y compris filtre à particules.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible

<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	<b>Version 1 BE</b>	
	<b>Date: 01/03/2013</b>	
<b>Remplace:</b>		
<b>DATE D'IMPRESSION:</b> 29/08/2013		
<b>PYCHLOREX 5 G</b>	<b>Page: 7/11</b>	

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Propriétés physiques et chimiques essentielles

État Physique :	Solide (Granulés)	
Couleur :	Marron clair à gris	
Odeur :	Légère odeur aromatique	
Seuil olfactif :	Non déterminé	
pH :	Non déterminé	
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé	
Point initial d'ébullition/intervalle d'ébullition :	Non déterminé	
Point d'éclair	Non déterminé	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité	Non hautement inflammable	
Pression de vapeur :	Chlorpyrifos: $2,7 \cdot 10^{-3}$ Pa à 25°C ; $1,8 \cdot 10^{-2}$ Pa à 35°C	
Densité relative	1,17 - 1,23 g/cm <sup>3</sup>	
Solubilité	chlorpyrifos:	
	toluene	Miscible
	dichloromethane	Miscible
	acetone	Miscible
	ethyl acetate	Miscible
	hexane	774 g/l à 20°C
	methanol	290 g/l à 20°C
	eau	0,94 mg/l à 25°C
Coefficient de partage n-octanol/eau	Chlorpyrifos : log K <sub>ow</sub> = 4,7	
Température d'inflammabilité	Non hautement inflammable	
Température d'auto-inflammabilité	Non déterminé	
Viscosité	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non explosif	
Propriétés comburantes	Non oxydant	
<b>9.2 Autres informations</b>	Aucune donnée disponible	

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

A notre connaissance, aucune réaction particulière n'est attendue.

### 10.2 Stabilité chimique

Chlorpyrifos se décompose rapidement à des températures supérieures à 160°C, augmentant significativement le risque d'explosion. Eviter l'exposition du produit à une source directe de chaleur, tel qu'un chauffage électrique ou de la vapeur. La décomposition est dépendante à la fois du temps et de la température en raison de réactions auto-catalytiques et exothermiques auto-accélérées. Les réactions entraînent des réarrangements et des polymérisations qui génèrent l'émission de composés inflammables, volatils et malodorants tels que le soufre diéthylique et le mercaptan éthyle.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

### 10.4 Conditions à éviter

L'échauffement du produit peut entraîner la production de vapeurs irritantes et nocives.


### 10.5 Matières incompatibles

Composés alcalins forts et acides forts. Le produit peut être corrosive pour les métaux (mais ne nécessite pas de classement pour ce point).

### 10.5 Produits de décomposition dangereux

Se référer au sous-paragraphe 5.2.



<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	<b>Version 1 BE</b>	
	<b>Date: 01/03/2013</b>	
<b>Remplace:</b>		
<b>Date d'impression: 29/08/2013</b>		
<b>PYCHLOREX 5 G</b>	<b>Page: 8/11</b>	

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Sur substance Chlorpyrifos

Effet mutagène	Il n'est pas mutagène (23 études).
Cancérogénicité	Aucun effet cancérogène n'a été décelé (5 études).
Toxicité pour la reproduction	Aucun effet sur la fertilité n'a été décelé (3 études). Il n'est pas tératogène sur les rats à des doses jusqu'à 15mg/kg/jour (dose toxique pour les mères) (2 études). De légers effets neurotoxiques transitoires ont été observés à la dose de 50 mg/kg pc.
STOT - Exposition unique	Organe-cible: système nerveux (inhibition de la cholinestérase) - DMENO: 1 mg/kg
STOT - Expositions répétées	pc/jour dans une étude de 90 jours chez le rat. A ce niveau d'exposition, une inhibition mineure de la cholinestérase a été observée qui n'entraîne généralement pas d'effet ou de désagréments. Une dose permettant d'observer des effets (DMEO) n'a pas été déterminée.

#### Sur mélange

Général	Le produit n'est pas considéré comme nocif. Cependant, il doit être manipulé avec soin comme tout produit chimique. La toxicité aiguë du produit a été estimée sur un produit similaire:
Toxicité aiguë par voie orale	DL <sub>50</sub> (rat): >2000 mg/kg
Toxicité aiguë par voie cutanée	DL <sub>50</sub> (rat): > 4000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	CL <sub>50</sub> (rat): > 5.0 mg/l (4h)
Irritation cutanée	Le produit n'est pas irritant pour la peau (mesuré sur un produit similaire méthode US EPA 81-5).
Irritation oculaire :	Le produit est modérément irritant pour les yeux (mesuré sur un produit similaire méthode US EPA 81-4).
Sensibilisation cutanée	Le produit peut être faiblement allergène (mesuré sur un produit similaire méthode US EPA 81-6).
Risque par aspiration	Le produit ne présente pas de risque de pneumonie par aspiration.
Symptômes et effets aigus et différés	Le premier symptôme pouvant apparaître correspond à une irritation. Les symptômes d'une inhibition de la cholinestérase sont des nausées, maux de tête, vomissements, crampes, faiblesse, troubles de la vision, sensations d'oppression dans la poitrine, difficultés respiratoires, nervosité, transpiration, larmolement, salivation excessive, spasmes musculaires et coma.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité


#### Sur substance active/mélange :

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Le produit est hautement toxique pour les poissons, invertébrés aquatiques et insectes. Il est toxique pour les plantes aquatiques mais est considéré comme moins toxique pour les oiseaux et non nocif pour les macro- et micro-organismes du sol. La toxicité aiguë a été mesurée pour la substance active :

#### Toxicité aiguë

Poissons: <i>Salmo gairdneri</i> (96h)	CL <sub>50</sub> : 3µg/L
	CSEO(21 jours) : 1.8 µg/L
Crustacés: <i>Daphnia magna</i> (48h)	CE <sub>50</sub> : 1.7 µg/L
	CSEO(21jours) :0.056µg/L
Algues/plantes aquatic: <i>Scenedesmus subspicatus</i> (96h)	Cl <sub>50</sub> : 0.48 mg/L
Autre organismes :	
Oiseaux : <i>Colinus virginianus</i>	DL <sub>50</sub> : 13.3 mg/kg
<i>Anas platyrhynchos</i>	DL <sub>50</sub> : 75.6 mg/kg
Abeilles : <i>Apis mellifera</i>	DL <sub>50,contact</sub> : 0.070 µg/abeille
	DL <sub>50,oral</sub> : 0.36 µg/abeille



<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	<b>Version 1 BE</b>	
	<b>Date: 01/03/2013</b>	
<b>Remplace:</b>		
<b>DATE D'IMPRESSION:</b> 29/08/2013		
<b>PYCHLOREX 5 G</b>	<b>Date d'impression:</b> 29/08/2013	
	<b>Page: 9/11</b>	

- 12.2. Persistance et dégradabilité** Chlorpyrifos :  
Il est biodégradable mais non rapidement biodégradable. Il subit une dégradation dans l'environnement et dans les usines de traitement des eaux usées. Aucun effet secondaire n'a été détecté dans les usines de traitement des eaux usées à des doses jusqu'à 100 mg/l. La dégradation se produit en milieu aérobie et anaérobie, de manière biologique et abiologique. La durée de demi-vie varie selon les conditions ; elle se situe habituellement entre 4 et 10 semaines dans le sol et dans l'eau. La dégradation augmente à pH élevé.
- 12.3. Potentiel de bioaccumulation** Se référer à la section 9 pour le coefficient de partage n octanol/eau.  
Chlorpyrifos :  
Il est potentiellement bioaccumulable mais rapidement excrété (demi-vie de 2-3 jours). Le facteur de bioaccumulation du chlorpyrifos est mesuré à 1375 sur poisson entier (truite arc-en-ciel).
- 12.4. Mobilité dans le sol** Chlorpyrifos : Il n'est pas mobile dans l'environnement, mais fortement absorbé dans le sol.
- 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB** Aucune des ingrédients du produit ne rencontre les critères pour être PBT ou vPvB.
- 12.6. Autres effets néfastes** Aucun autre risque pertinent sur l'environnement n'est connu.


## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Produit** Ne pas jeter les déchets à l'égout. Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation d'incinération.
- Emballage contaminé** Vider, rincer 3 fois (ou utiliser une alternative équivalente) et éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR pour les produits professionnels ou un autre service de collecte comme Eco-Emballages (Point Vert) pour les produits grand public.
- Code d'élimination des déchets** 020108 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

- Transport en vrac en accord avec l'Annexe II de MARPOL 73/78 et au recueil IBC** Le produit n'est pas transporté dans des conteneurs en vrac.
- Transport routier (RID/ADR)**
- Nom d'expédition correct** Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (Chlorpyrifos)
- Numéro ONU** 3077
- Classe(s) de danger pour le transport** 9
- Groupe d'emballage** III
- Transport par mer (IMO/IMDG)**
- Nom d'expédition correct** Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (Chlorpyrifos)
- Numéro ONU** 3077
- Classe(s) de danger pour le transport** 9
- Groupe d'emballage** III
- Dangers pour l'environnement** Polluant marin : Oui

<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	<b>Version 1 BE</b>	
	<b>Date: 01/03/2013</b>	
<b>Remplace:</b>		
<b>Page: 10/11</b>		
<b>PYCHLOREX 5 G</b>	<b>Date d'impression: 29/08/2013</b>	

#### Transport aérien (OACI/IATA)

Nom d'expédition correct	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (Chlorpyrifos)
Numéro ONU	3077
Classe(s) de danger pour le transport	9
Groupe d'emballage	III

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Tous les ingrédients sont couverts par la législation européenne sur les produits chimiques

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

#### Autre prescriptions

L'évaluation de sécurité chimique n'a pas encore été réalisée.

Porter des gants et un vêtement de protection pendant les phases de mélange et chargement. Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement. (Directive 1999/45/CE, article 10, n° 12) Protection des travailleurs : réglementation française.

Maladies professionnelles : Code de la sécurité sociale, articles L 461.1 à L 461.7. Voir tableaux des maladies professionnelles (R 461-3) régulièrement mis à jour par décrets, publié aux J.O.

Prévention médicale : Code du travail

- article R 234.9 et 10 (femmes)
- article R 234.16/20/21 (jeunes travailleurs)
- articles R 231-35 et 38 (formation)

Arrêté du 08/10/1990 (travail temporaire)

Délai de réentrée : 6 heures.

Protection de l'environnement : Installations classées (ICPE) : code de l'environnement livre V titre I Stockage - Rubrique des ICPE (France) : fonction du produit 1172

## SECTION 16: Autres informations

#### R-phrases:

R25 : Toxique en cas d'ingestion.  
R36 : Irritant pour les yeux.

#### H-phrases:

H301 : Toxique en cas d'ingestion.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

#### Classe:


Aquatic acute 1 : Toxicité aquatique aiguë catégorie 1  
Aquatic Chronic 1 : toxicité aquatique chronique catégorie 1  
Acute Tox 3 : toxicité aiguë catégorie 3  
Eye Irrit 2 : irritation des yeux catégorie 2

#### Sources des données utilisées :

FDS de Cheminova Version 1 daté 01/03/2013

#### Mise à jour:

Cette fiche a été actualisée (voir date en haut de page).  
Les sous-titres et les textes modifiés par rapport à la version antérieure, sont marqués d'un astérisque (\*)

<b>FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ</b>	<b>Version 1 BE</b>	
	<b>Date: 01/03/2013</b>	
<b>Remplace:</b>		
<b>Date d'impression: 29/08/2013</b>		
<b>PYCHLOREX 5 G</b>	<b>Page: 11/11</b>	

Dénégation de responsabilité. Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette fiche de sécurité a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

*Cette fiche de données de sécurité est conforme au EC Règlementation 1907/2006 (REACH) et son ajustement 453/2010, Directive 67/548/EEG, 1999/45/EG (DSD/DPD) et EC Règlementation 1272/2008 (CLP) en EC Règlementation 1107/2009 (PPP).*

**Fin du document.**